

Une génération d'évêques s'est réinvestie dans le suivi de l'enseignement catholique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 6 novembre 2014



Les responsables des établissements scolaires catholiques, ainsi que des évêques, ont estimé mercredi à Lourdes, lors de la CEF, que le bilan du nouveau statut de l'enseignement sous-contrat adopté en 2013 était globalement positif. Les quelque 9000 écoles, collèges et lycées catholiques sous contrat d'association avec l'Etat, qui accueillent plus de 2 millions d'élèves, soit 18% des effectifs (public et privé confondus), et qui pourraient en accueillir davantage s'ils avaient plus de liberté, ont modifié leurs statuts en juin 2013.

Le cardinal **Jean-Pierre Ricard**, archevêque de Bordeaux et président du Conseil pour l'enseignement catholique au sein de la Conférence des évêques de France, a expliqué à la presse :

« Ce statut met l'accent sur la mission d'évangélisation, dans le respect bien sûr de la liberté de conscience et l'ouverture à tous ». « C'est toute une conception de l'éducation, un projet

global touchant l'enfant, le jeune ». « Ce qui est vrai, c'est que nous avons aujourd'hui une génération d'évêques qui s'est réinvestie dans le suivi de l'enseignement catholique ». « Ce qui est derrière cet investissement, c'est le souci de l'évangélisation ». « On prend acte que beaucoup de familles n'inscrivent pas leurs enfants dans l'enseignement catholique pour des raisons religieuses, mais il y a là pour l'Eglise une surface de contact importante auprès des jeunes, des familles ». « Les périphéries dont parle le pape François, nous les avons aussi au niveau de l'enseignement catholique. »

Voilà qui tranche avec la distance prise par certains prélats, dans les années 70.

Le secrétaire général de l'enseignement catholique (SGEC), **Pascal Balmand**, a ajouté :

« Lorsque ce statut a été publié, des commentaires sont apparus sur le thème d'une reprise en main cléricale de l'enseignement catholique ». « Cette notion est profondément inadéquate », « l'enseignement catholique n'a de sens que si et seulement s'il est *dans* l'Eglise ». « Ce statut se vit bien, il s'est installé ».